



Plan prévisionnel

Objectifs, perspectives et planification des actions à mener

CTRA 18 mars 2010

Spécificités du CRDRAL

- Portage juridique assuré par le CHU, en partenariat avec le CH Esquirol et le CREAMIL.
- Deux pôles d'expertise : diagnostic et ressources actuellement sur deux lieux différents.
- Diagnostic et Ressources sont complémentaires.

L'équipe pluridisciplinaire du CRDRAL au 16-03-2010

- **Personnel médical : 1.05 ETP**
 - Enfants ados : neuropédiatre 0.5 ETP, pédopsychiatre 0.4 ETP
 - Adultes : neurologue 0.1 ETP, psychiatre 0.05 ETP

- **Personnel non médical sur fonction diagnostic: 3.4 ETP**
 - Psychologue 1.2 ETP
 - Educatrice 0.5 ETP
 - Secrétaire 1 ETP
 - Psychomotricienne 0.5 ETP
 - Orthophoniste 0.2 ETP (convention ville-hôpital)

- **Personnel non médical sur fonction ressources : 1.9 ETP**
 - Directeur CREAHL 0.1 ETP
 - Coordonnateur 1 ETP
 - Secrétaire 0.3 ETP
 - Documentaliste 0.5 ETP (à recruter)

Missions du CRDRAL

Le CRDRAL s'adresse aux :

- Enfants, adolescents et adultes atteints d'autisme et de troubles envahissants du développement.
- Familles des personnes autistes.
- Professionnels exerçant dans les domaines thérapeutique, éducatif, scolaire, associatif, administratif et toute personne concernée par la prise en charge de personnes atteintes d'autisme et de Troubles Envahissants du Développement.
- Structures sanitaires, sociales, médico-sociales, scolaires, collectivités territoriales.
- Centres de formation, université.

POURQUOI ?

- Développer le partage des connaissances.
- Développer le partage des compétences.
- Développer le partage des technicités.
- Favoriser l'échange entre les professionnels des différentes disciplines concernées et les familles.

Missions du CRDRAL

En référence à la circulaire du 8 mars 2005, et conformément aux orientations du plan autisme, le CRDRAL a pour missions :

- 1. Le diagnostic et l'évaluation de l'Autisme et des Troubles Envahissants du Développement de l'enfant et de l'adulte.*
- 2. L'accueil et le conseil des personnes et de leur famille.*
- 3. L'organisation de l'information et de la formation à l'usage des professionnels et des familles, dans le respect des règles éthiques et scientifiques.*
- 4. La mise en œuvre et l'appui de recherches et d'études.*

Objectifs sur les fonctions diagnostic et ressources

- Accroître la complémentarité en réunissant sur un même site (Creahil) la fonction diagnostic-évaluation enfants et adultes avec la fonction ressources.
- Afficher un point d'entrée unique pour le CRDRAL pour gagner en lisibilité.
- Réaliser le diagnostic enfant le plus précocement possible.
- Développer l'activité diagnostic et évaluation des adultes.
- Développer le travail de lien avec les équipes de prise en charge en aval et en amont et avec tous les partenaires concernés.
- Associer plus étroitement les professionnels, les associations, et les usagers au fonctionnement du Centre.

Actions à mener – Plan Pluriannuel



- 1- Diagnostic Evaluation enfants-adolescents
- 2- Diagnostic Evaluation adultes
- 3- Accueil et conseil
- 4- Documentation-Information
- 5- Formation-Sensibilisation
- 6- Coordination
- 7- Recherche

Actions à mener – Plan Pluriannuel



1- Diagnostic Evaluation enfants-adolescents :

- ❖ Organiser le déménagement et l'installation de l'équipe pluridisciplinaire du diagnostic et évaluation enfants adolescents au sein des locaux du CREAHL.
- ❖ Sensibiliser sur le diagnostic, l'évaluation et les recommandations de bonnes pratiques pour une aide au dépistage : médecins généralistes, PMI, IME, CAMSP...
- ❖ Assurer l'information sur l'évolution des connaissances médicales et paramédicales en terme de diagnostic et d'évaluation en partenariat avec l'équipe pour adultes, sous forme de staffs médicaux et paramédicaux à destination des professionnels et des associations.
- ❖ Développer un partenariat avec les MDPH pour un partage d'information équipe diagnostic-équipe pluridisciplinaire MDPH pour les usagers diagnostiqués.
- ❖ Développer les interventions des psychologues auprès des équipes de prise en charge : accompagnement après le diagnostic et travail de réflexion sur des cas cliniques complexes.

Actions à mener – Plan Pluriannuel

2- Diagnostic Evaluation adultes :

- ❖ Formaliser un projet de fonctionnement du pôle diagnostic-évaluation adultes.
- ❖ Organiser le déménagement et l'installation de l'équipe pluridisciplinaire du diagnostic et évaluation adultes au sein des locaux du CREAHL.
- ❖ Sensibiliser sur le diagnostic, l'évaluation et les recommandations de bonnes pratiques pour une aide au dépistage : médecins généralistes, MAS, FAM...
- ❖ Assurer l'information sur l'évolution des connaissances médicales et paramédicales en terme de diagnostic et d'évaluation en partenariat avec l'équipe pour enfants adolescents, sous forme de staffs médicaux et paramédicaux à destination des professionnels et des associations
- ❖ Développer un partenariat avec les MDPH pour un partage d'information équipe diagnostic-équipe pluridisciplinaire MDPH pour les usagers diagnostiqués.
- ❖ Développer les interventions des psychologues auprès des équipes de prise en charge pour un accompagnement le plus adapté possible, et travail de réflexion sur des cas cliniques complexes.

Actions à mener – Plan Pluriannuel

3- Accueil et conseil :

- ❖ Développer l'aide pour les personnes handicapées et leur famille ou les professionnels à la résolution de situation individuelle.
- ❖ Parfaire le recensement des différentes structures ressources dans le domaine associatif, éducatif et thérapeutique, scolaire, administratif.
- ❖ Collecter les supports d'information des différents partenaires et mettre à jour les listes de diffusion pour les personnes et leurs familles, pour les professionnels ou étudiants futurs professionnels.
- ❖ Etablir une cartographie présentant les projets des établissements, les stratégies éducatives et les différentes compétences des équipes.

Actions à mener – Plan Pluriannuel

4- Documentation-Information :

- ❖ En partenariat avec le CHU, le Centre hospitalier Esquirol, et le CREAHL élaborer une campagne d'information du public sur le CRDRAL.
- ❖ Retravailler le site internet du CRDRAL.
- ❖ Rédiger et diffuser trimestriellement une lettre du CRA (info générales, réglementaires, formation, expérience innovante ou création etc....).
- ❖ Organiser la gestion de la documentation et en assurer la veille en lien avec le réseau des documentalistes des CRA.
- ❖ Faciliter l'accès à l'information en accompagnant le public dans ses recherches.
- ❖ Etoffer la documentation médicale : abonnement revues médicales internationales, état de la recherche médicale...

Actions à mener – Plan Pluriannuel

5- Formation-Sensibilisation :

- ❖ Organiser des rencontres régulières avec les professionnels, les familles, les usagers et les associations sur des thématiques choisies ensemble.
- ❖ Organiser une journée annuelle « portes ouvertes » du CRA Limousin : état des lieux, expériences régionales, nouveautés.
- ❖ Organiser une journée de colloque sur une thématique particulière.
- ❖ Identifier les personnes ressources par champ professionnel et par département, les fédérer et mutualiser les compétences en termes de formation.
- ❖ Etablir des partenariats avec les Universités, l'Education Nationale pour adapter le programme d'enseignement à l'enfant autiste et porteur de TED, avec les écoles de formation : IFSI, éducateur, EFS, AS...

Actions à mener – Plan Pluriannuel

6- Coordination :

- ❖ Créer une instance de concertation avec les usagers, les associations et les professionnels.
- ❖ Créer des réseaux avec les professionnels : inter-établissement et inter-professionnel.
- ❖ Créer une articulation entre le sanitaire (services hospitaliers psychiatriques) et le médico-social (établissement de prise en charge).
- ❖ Participer aux différents groupes de travail du CTRA, aux groupes de travail de l'ANCRA, aux différentes journées nationales sur l'Autisme.

Actions à mener – Plan Pluriannuel

7- Recherche :

- ❖ Donner un avis sur les projets régionaux relatifs à l'autisme.
- ❖ Participer à l'observation du territoire et aux études prospectives sur les besoins.
- ❖ Repérer les améliorations susceptibles d'apporter cohérence et souplesse des interventions entre les champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.
- ❖ Faire des propositions d'amélioration du dispositif d'accompagnement.
- ❖ Participer à des projets de recherche clinique sur l'autisme et les TED.

Rappel du bilan lors de la présentation du plan d'action CTRA du 29-06-2009 :

- Le CRDRA a répondu à sa première mission envers les usagers: demandes d'évaluation

- Le fonctionnement est perfectible.

- ➔ **Projet repensé autour de 2 axes:**
 - l'association plus étroite des professionnels et des usagers au fonctionnement du Centre;
 - la réponse la plus adaptée possible aux préconisations du plan autisme 2008-2010.

Rappel des perspectives lors de la présentation du plan d'action CTRA du 29-06-2009 :

■ Les perspectives à court terme:

- 1. Optimiser la coordination interne et externe: affectation d'un coordonnateur gestionnaire;
- 2. Gagner en lisibilité: point d'entrée unique;
- 3. Poursuivre la professionnalisation de l'équipe pluridisciplinaire;
- 4. Refondre la gouvernance du CRDRA en associant plus étroitement les parents et les professionnels.

⇒ *Conférer au Centre la dimension régionale qui lui incombe par la structuration d'un réseau associant les professionnels et les usagers*

ACTIONS PRIORITAIRES POUR 2010

- 1- Fonctionnement interne
- 2- Communication et information
- 3- Coordination
- 4- Partenariats

Actions prioritaires pour 2010

1- Fonctionnement interne :

- ❖ Formaliser un projet de fonctionnement du pôle diagnostic-évaluation adultes, conformément aux orientations du plan autisme.
- ❖ Organiser le déménagement et l'installation de l'équipe pluridisciplinaire du diagnostic et évaluation enfants adolescents et celle du diagnostic évaluation adultes au sein des locaux du CREAHL.

Actions prioritaires pour 2010

2- Communication et Information :

- ❖ En partenariat avec le CHU, le Centre hospitalier Esquirol, et le CREAHL élaborer une campagne d'information du public sur le CRDRAL.
- ❖ Retravailler le site internet du CRDRAL.
- ❖ Rédiger et diffuser trimestriellement une lettre du CRA (info générales, réglementaires, formation, expérience innovante ou création etc...).
- ❖ Organiser la gestion de la documentation et en assurer la veille en lien avec le réseau des documentalistes des CRA.
- ❖ Faciliter l'accès à l'information en accompagnant le public dans ses recherches.

Actions prioritaires pour 2010

3- Coordination :

- ❖ Développer les interventions des psychologues auprès des équipes de professionnels : accompagnement après le diagnostic et travail de réflexion sur des cas cliniques complexes.
- ❖ Organiser des rencontres régulières avec les professionnels, les familles, les usagers et les associations sur des thématiques choisies ensemble.
- ❖ Participer aux différents groupes de travail du CTRA, aux groupes de travail de l'ANCRA, aux différentes journées nationales sur l'Autisme.

Actions prioritaires pour 2010

4- Partenariats :

- ❖ Développer un partenariat avec les MDPH.
- ❖ Créer une instance de concertation avec les usagers, les associations et les professionnels.

Pour mener ces actions en 2010

Il sera nécessaire de :

- ❖ Renforcer l'équipe de diagnostic-évaluation adulte pour :
 - La réalisation de bilans pluridisciplinaires permettant la pose d'un diagnostic mais aussi une évaluation fonctionnelle de la personne (comme préconisé dans le guide ANESM « recommandations de bonnes pratiques professionnelles » qui précise de ne pas se limiter à la prise en compte des déficiences de la personne mais de reconnaître aussi ses compétences ainsi que ses potentialités) A la suite de l'évaluation, les propositions d'accompagnement les plus adaptées pourront être formulées (Page 18 paragraphe 1-6 Guide ANESM).

- ❖ Recruter une documentaliste diplômée et expérimentée pour:
 - La mise en place du service documentaire : importante charge de travail car il s'agit de concevoir la documentation et l'organiser.
 - L'animation de la documentation (ex : expo photo) ce qui contribuera à la valorisation du centre en animant la documentation : expo photo,
 - Participation à la refonte du site internet.
 - Élaboration de la lettre CRA.

Pour mener ces actions en 2010

- ❖ Adjoindre à l'équipe un temps de psychologue pour :
 - l'animation des journées thématiques au sein du CREAHL pour les professionnels, usagers, familles, association.
 - Conseils téléphoniques et/ou réponse mail et/ou accueil physique professionnels, familles, usagers, étudiants, autres que demande de documentation.
 - Et en articulation avec la fonction diagnostic-évaluation, travail de lien avec les équipes d'accompagnement sur site : cas complexe... Problématique du passage structure pour enfants-adolescents et structure prise en charge adultes (page 22 Guide ANESM : Assurer la continuité de l'accompagnement : « accorder une attention importante à toute situation de transition, les personnes avec autisme et autres TED étant particulièrement sensibles aux changements »).



Fin.

Je vous remercie de votre attention